



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA

PROJAGRI

Suivi agronomique annuel réglementaire du recyclage des boues d'épuration urbaines

Vous êtes

- Une collectivité productrice de boues urbaines, ou un délégataire de service public d'une collectivité dans ce domaine

Vous souhaitez

- Emprunter une filière de traitement peu coûteuse et efficace
- Satisfaire aux exigences réglementaires
- Mettre en place une filière durable qui respecte l'environnement

Nous vous proposons

- La mise en place d'une filière agricole de recyclage et valorisation des déchets en agriculture par une filière agréée
- Prise en charge de la gestion de la filière
- Suivi régulier et direct tout au long de l'année (collectivité, agriculteurs, parcelles, boues...)
- La garantie de la traçabilité et de la bonne valorisation des épandages par le suivi agronomique annuel

Notre expérience / nos références

- Une connaissance de l'agriculture départementale et des agriculteurs
- Les analyses de sols et de boues et nos connaissances agronomiques permettent une valorisation agricole de qualité, restituée dans votre suivi agronomique annuel
- Une connaissance des collectivités
Nos références : suivi de 50 collectivités par an dans le Jura depuis 15 ans, soit 80% des collectivités qui épandent des boues

Nous vous apportons

- La sécurité d'un partenaire local
- Un conseil et une écoute au quotidien en fonction des besoins
- Un rapport annuel qui reprend toutes les obligations réglementaires

LES+

- ▲ Sécurité : conformité réglementaire, 15 ans d'expérience
- ▲ Souplesse : une solution économe et évolutive en fonction de votre station
- ▲ Proximité & réactivité

Prix de la prestation

- ▲ Tarif et conditions de vente :
Nous consulter

Votre contact personnel

Adressez-vous à votre Chambre d'Agriculture



Chambre d'Agriculture
du Jura
455 rue Colonel de Casteljau
BP 40417
39016 LONS-LE-SAUNIER CEDEX
Tél. : 03 84 35 14 14
Fax : 03 84 24 82 15